

TOP 8

C'est l'IC qui permet de constituer les équipes

Référent Comité TOP 8 : Patrick ROCTON au 06 79 54 62 59

ou sur arbitre@lemansbridgeclub.fr

Inscriptions avant le 24/10/25

Espace licencié FFB > Compétitions > Comité

Engagement : 160€/équipe pour au moins
3 matchs et 96 donnes

- **Inscription au tour préliminaire (par poule) et paiement en ligne sur le site FFB, les comptes FFB utilisés doivent être approvisionnés avant l'inscription.**

Dates retenues pour les regroupements 2025/2026

Un pot sera offert par le Comité lors de chaque rencontre

Semaine du 17 au 21 novembre

Semaine du 1er au 05 décembre

Semaine du 19 au 23 janvier

Semaine du 02 au 06 février

Semaine du 02 mars au 06 mars

Finale : 29 mars à Angers ABC



*Toutes les paires
de l'équipe jouent
les mêmes donnes,
c'est cool!*

Formule de la compétition

Une première phase de qualification sectorielle a lieu de Novembre à Mai sur 3, 4 ou 5 dates maximum c'est à dire avec des poules allant de 4 à 16 équipes (dans chaque secteur un ou deux clubs organisent les regroupements **en suivant la fiche technique qui sera fournie, aucun moyen informatique n'est nécessaire !**

Une fois les poules définies et les clubs organisateurs fixés, ceux-ci désigneront un référent local. Durant cette phase chaque équipe jouera au moins 96 donnes.

A la fin de cette phase une (ou plusieurs pour les poules plus nombreuses) équipe(s) est qualifiée(s) pour obtenir une finale d'au moins 8 équipes (fonction du nombre de poules).

La finale réunit les équipes qualifiées sur une journée.

Article 1

- La compétition est ouverte aux équipes composées de 4 paires d'IC décroissant, la paire d'IC la plus forte est la paire 1, la paire 2 doit être d'IC au plus 131 (IC max individuel 71) la paire 3 d'IC au plus 91 (IC max individuel 53) et la paire 4 est celle d'IC au plus 75 (IC max individuel 41), **l'appartenance des 4 paires au même club n'est pas obligatoire, mais l'appartenance au Comité d'Anjou est obligatoire.**
- Chaque paire ne rencontrera que des paires de son niveau et toutes les paires joueront les mêmes donnes, le résultat de l'équipe étant le cumul des résultats de chaque paire.

Article 2

- La répartition des équipes se fait selon des secteurs géographiques.
- L'équipe appartient à une zone géographique en fonction de la majorité de ses membres ; en cas d'égalité, c'est l'organisateur qui tranche.

Article 3

Tour qualificatif :

- Il se déroule en poules d'au moins 4 équipes si nécessaires.
- Pour chaque poule un club est désigné par le Comité comme organisateur et désigne un référent local.
- A date et horaire fixées par le club organisateur, mais dans la semaine imposée par le calendrier des compétitions du Comité, toutes les équipes de la poule (sauf une si le nombre d'équipes est impair) se retrouvent pour jouer leurs matchs. C'est un regroupement.
- Les regroupements mettront en avant la convivialité, à définir par le club organisateur.
- Le référent local suit les indications techniques fournies par le référent du Comité pour organiser ses regroupements et organise également les duplications.
- La personne habilitée à dupliquer pourra également participer à la compétition dans le cas de figure où personne d'autre du club accueillant ne serait en mesure de dupliquer.
- Pour départager les équipes à égalité dans une même poule, on prendra celle qui a gagné leur rencontre respective. En cas de nouvelle égalité, on prendra celle dont l'IC est le plus petit. Pour connaître l'IC de l'équipe on fait la somme des 4 meilleurs IC de l'équipe.
- Si nécessaire, les équipes meilleures deuxièmes voire troisièmes seront choisies à l'intérieur des zones géographiques, en commençant par les poules comportant le plus d'équipes.

Article 4

Compléments d'équipes

A chaque regroupement, un ou plusieurs joueurs (sans être inscrits sur le site FFB dans l'équipe) peuvent compléter une équipe incomplète à condition de respecter les conditions d'IC des paires. Les compléments ne peuvent prétendre à l'attribution de points !

Cette application vaut pour le tour préliminaire et la finale.

Déroulement d'un match

Deux équipes R (receveur) et V (visiteur) se rencontrent, les paires étant dénommées R1, R2, R3, R4, V1, V2, V3, V4.

On utilise donc 4 tables suivant la disposition suivante :

Table	NS	EO
1	R1	V1
2	V2	R2
3	R3	V3
4	V4	R4

On fait circuler (les étuis descendent après avoir été joués) sur les tables le nombre de donnes choisi et on fait remplir à chaque équipe une feuille de match sur le modèle ci-dessous (ou équivalent) :

Match #		Equipe R	
Donnes	Paires	Scores	Différences
1	1		Brute
	2		
	3		IMP
	4		
2	1		
	2		
	3		
	4		
Etc....			
Total			
PV			

Par exemple si sur la donne 1 les paires NS ont respectivement fait 3SA=, 3SA+1, 2SA=, 3SA-1, la feuille est :

Match#		Equipe R	
Donnes	Paires	Scores	Différences
1	1	400	Brute 140
	2	-430	
	3	120	IMP 4
	4	50	
2	1		Brute
	2		
	3		IMP
	4		
Etc....			
Total			
PV			

Article 5

- **Finale Comité** : droits d'engagements = **56€ par équipe pour au moins 40 donnes jouées.**
- La finale se déroule sur une journée et réunit au moins 8 (suivant le nombre de poules) issues du tour qualificatif.
- Le déroulement permet d'obtenir un classement de toutes les équipes.

Article 6

Les PE-PP

La compétition ne fait pas partie du Bonus Ligérien (BL) mais donne droit à l'attribution de PE et PP pris sur la dotation Comité (en plus des PE de la FFB attribués lors de l'homologation de la compétition).